



Après le vif succès remporté par la 1<sup>ière</sup> édition de la **bourse humanitaire OCP** (il y a eu 11 projets déposés, pour 24 facultés en pharmacie, soit 1 fac sur 2), OCP confirme son engagement auprès des étudiants en 2011.

Dès aujourd'hui, les associations d'étudiants en pharmacie, qui ont un projet humanitaire à l'étranger, auprès d'une structure dans le domaine de la santé (hôpital, dispensaire, pharmacie, ...) peuvent participer à la bourse humanitaire OCP 2011.

Avec comme objectif d'être au plus proche des étudiants en pharmacie, OCP encourage les vocations humanitaires des étudiants en offrant une bourse de 5 000 € en 2011 ainsi que de la visibilité sur les supports de communication OCP.

L'année dernière, l'association lauréate Lafi Bafa de la Faculté de Tours, a profité de de cette bourse pour mener à bien son projet de formation à l'hygiène au sein d'un poste de santé dans un village de Bétérou en Afrique.

OCP est un partenaire fidèle auprès des étudiants et fortement impliqués via des actions professionnelles (conférences, échanges, et actions diverses menées avec l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie). L'OCP se devait aussi être aux côtés des étudiants dans la réalisation de leurs projets associatifs axés sur le bénévolat et l'esprit d'initiative explique Isabelle Thrierr, responsable des relations avec les étudiants en pharmacie à l'OCP.

- Pour participer à l'édition 2011, il suffit de déposer et de remplir le formulaire de candidature sur le site [pharmag.fr](http://pharmag.fr), avant le 7 novembre 2011.

## **2011 : OCP... Etudiants en pharmacie... Bourse Humanitaire... Un trio gagnant.**

Écrit par OCP

Vendredi, 06 Mai 2011 10:17 - Mis à jour Vendredi, 06 Mai 2011 10:37

---

- Seuls sont autorisés à concourir les groupes comprenant un minimum de 60 % d'étudiants en pharmacie.

- A la fin du mois de novembre 4 dossiers seront sélectionnés, par le jury et le vote des internautes.

Et la grande nouveauté de cette édition 2011 de la bourse OCP, c'est le passage à l'oral des 4 associations retenues devant le jury, en décembre 2011. Après délibération du jury la bourse sera remise à l'association lauréate au siège social OCP Pour toute information complémentaire, le règlement est consultable sur [www.pharmag.fr](http://www.pharmag.fr).

Communication - Relations Presse - Marine Plantier - Tél. 01 49 18 75 25 -  
[marine.plantier@ocp.fr](mailto:marine.plantier@ocp.fr)

OCP Répartition S.A.S. - RCS Bobigny B 388 698 201 - DCI C0505-11 - 06/05/2011